Schweizerischer Apothekerverband
Société Suisse des Pharmaciens
Società Svizzera dei Farmacisti
pharmaSuisse

Interprofessionnalité

Collaboration entre les pharmacies et les infirmières et infirmiers, en particulier les Advanced Practice Nurses (APN)

Position de la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse
15.06.2025

Dans un système de santé de plus en plus complexe, les modèles interprofessionnels gagnent en importance. La Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse considère la collaboration entre les pharmaciennes et pharmaciens d'une part et les infirmières et infirmiers d'autre part, en particulier les infirmières et infirmiers de pratique avancée (APN), comme une opportunité viable pour garantir des soins de santé de proximité, facilement accessibles et de haute qualité.

Contexte

Le système de santé suisse doit faire face à des défis majeurs:

- Pénurie croissante de médecins de famille
- Surcharge des services d'urgence
- Augmentation du nombre de patients âgés et multimorbides
- Pression croissante sur le système de santé afin d'optimiser l'efficacité des coûts

Ces évolutions montrent clairement que les nouveaux modèles de soins doivent être interprofessionnels et durables, tout en étant centrés sur la patientèle. Dans le cadre du développement des soins médicaux de base, différentes professions de la santé assument de nouvelles tâches. En tant que membres d'une profession médicale établie et reconnue par la loi, les pharmaciennes et pharmaciens sont déjà activement impliqués dans des domaines tels que la gestion des médicaments, la prévention et les premiers soins dans des cas médicaux simples. Ils offrent ainsi à la population un premier accès simple et facile à des soins de haute qualité, directement sur place et avec un haut niveau de compétence professionnelle.

En parallèle, les *Advanced Practice Nurses (APN)*[1] constituent un nouveau groupe professionnel doté de compétences cliniques étendues, qui assume de plus en plus des tâches dans le domaine des soins ambulatoires. Cette évolution élargit l'offre des soins de santé disponibles et souligne l'importance de profils de rôles clairs et complémentaires au sein des équipes interprofessionnelles. Les pharmacies, qui sont déjà présentes sur l'ensemble du territoire et facilement accessibles, peuvent jouer un rôle central dans ces nouveaux modèles en coopération avec les infirmières et infirmiers, en particulier les APN. Dans ce contexte, les modèles triangulaires avec soutien médical, par exemple via des solutions de télémédecine, ouvrent également des perspectives prometteuses. Ces modèles combinent les compétences d'évaluation clinique des infirmières et infirmiers (en particulier des APN) et l'expertise pharmaceutique des pharmaciennes et pharmaciens, tout en offrant une couverture médicale en arrière-plan. La Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse soutient dans l'ensemble le développement de modèles de soins coopératifs pouvant être adaptés de manière flexible aux besoins locaux.

Positionnement politique

La promotion de modèles de soins interprofessionnels et intégrés est un objectif prioritaire des stratégies actuelles en matière de politique de santé au niveau fédéral et cantonal. Elle répond à plusieurs défis urgents:

- **Pérenniser les soins de base:** la pénurie de médecins de famille nécessite de nouveaux modèles. La coopération entre les pharmacies et le personnel infirmier renforce les soins de proximité, en particulier pour les personnes âgées et souffrant de maladies chroniques, mais aussi pour la prise

[1] Advanced Practice Nurse (APN), infirmière ou infirmier de pratique avancée – définition et rôle: https://apn-ch.ch/fr/apn/

en charge de problèmes de santé aigus simples qui peuvent être diagnostiqués et traités rapidement et facilement.

- **Faire face à la pression des coûts:** les équipes interprofessionnelles utilisent les ressources de manière plus efficace, évitent les doublons et contribuent à garantir la prise en charge au bon endroit par le bon professionnel, l'un des principaux objectifs du financement uniforme des prestations de santé (EFAS).
- **Promotion des soins intégrés:** l'objectif est d'assurer une prise en charge mieux coordonnée et continue, au-delà des frontières professionnelles. Les outils numériques favorisent cette évolution, mais doivent être développés de manière cohérente. Les solutions de télémédecine, telles que le soutien médical dans le cadre de la collaboration entre pharmacies et infirmiers, peuvent également constituer un complément utile et améliorer encore la qualité de la prise en charge.
- **Utiliser les compétences de manière ciblée:** la politique et la législation encouragent l'élargissement des rôles dans le domaine de la santé, tant dans les soins infirmiers (notamment avec les APN) que dans les pharmacies, par exemple pour la prise en charge des cas médicaux simples et redirection (triage)[2], la prévention, l'optimisation des traitements et l'adhésion thérapeutique ainsi que la fabrication de médicaments.

Ces modèles de coopération ne sont pas marginaux, mais font partie d'une réorientation stratégique: ils contribuent concrètement à des soins de base durables, accessibles et de haute qualité.

Infirmiers et pharmacies: des compétences complémentaires pour des soins de base optimaux

Des études internationales et nationales démontrent la valeur ajoutée des modèles interprofessionnels dans les soins de santé. Le cadre de soins de santé intégrés (*Integrated Health Care Framework*)[3] de Nouvelle-Zélande en est un exemple novateur. Il montre qu'une collaboration étroite entre les pharmacies, les médecins et les infirmiers permet de mieux adapter les soins aux besoins individuels des patientes et des patients. La continuité, la qualité et l'efficacité des soins s'en trouvent améliorées de manière tangible. Ce modèle met l'accent sur des principes fondamentaux tels que l'orientation vers la patientèle, la reconnaissance des compétences complémentaires, la flexibilité des structures d'équipe et les approches de financement durables.

Des études nationales, menées notamment dans le cadre d'études de master en pharmacie[4] confirment que les équipes interprofessionnelles dans le domaine des soins ambulatoires contribuent à améliorer la sécurité des médicaments, à renforcer l'observance et à mieux utiliser les ressources disponibles. Des projets pilotes (voir chapitre Modèles de collaboration, p. 3) montrent en outre que les infirmières et infirmiers disposant de compétences cliniques élargies, tels que les APN, peuvent apporter une contribution précieuse dans la prise en charge des personnes atteintes de maladies chroniques, dans la gestion des médicaments et dans le *Case Management*.

Une répartition claire des rôles, des systèmes numériques communs, des modèles de rémunération transparents et un développement continu de la qualité sont décisifs. Dans le même temps, le cadre légal, les questions de délimitation et le développement d'une culture interprofessionnelle coopérative constituent des défis majeurs.

[2] Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse. 2025. Position: Pharmacies: prise en charge des cas médicaux simples et redirection (triage) Disponible à l'adresse: https://pharmasuisse.org/fr/articles/position/pharmacies-prise-en-charge-des-cas-medicaux-simples-et-redirection-triage

[3] Pharmaceutical Society of New Zealand and New Zealand Medical Association. 2017. An Integrated Framework for Pharmacists and Doctors. Wellington, New Zealand. Disponible aux adresses: www.psnz.org.nz et www.nzma.org.nz

[4] Curia Letizia. 2024. Travail Personnel de Recherche. Réconciliation médicamenteuse à la suite d'une hospitalisation: état actuel et pistes de développement concernant la collaboration interprofessionnelle entre les infirmier·ères imad et les pharmacien·nes d'officine. Université de Genève.

Il est donc évident qu'une collaboration structurée entre les pharmacies et les infirmiers, en particulier les APN, apporte une valeur ajoutée évidente aux soins de santé. Cette collaboration renforce la continuité des soins et soulage à la fois les services d'urgence et les cabinets de médecins de famille.

Les pharmaciennes et pharmaciens d'une part et les infirmières et infirmiers d'autre part apportent des compétences spécialisées différentes, qui se complètent et se recoupent en partie:

- **Pharmacies:** conseil en matière de médicaments, sécurité de la médication, prévention (p. ex. vaccination), optimisation du traitement, promotion de l'adhésion thérapeutique, diagnostic et traitement de troubles de la santé et de maladies fréquents, y compris la délivrance de médicaments définis soumis à ordonnance sans prescription médicale.[5]
- **Infirmier·ères (notamment les APN):** soins infirmiers, évaluation clinique, accompagnement des patients (*Case Management*), coordination.

Cette combinaison de compétences permet une prise en charge complète et axée sur le patient, comme l'exige de plus en plus les soins médicaux de base. Elle comprend la prévention, le dépistage précoce, le suivi thérapeutique et l'accompagnement des personnes atteintes de maladies chroniques dans leur vie quotidienne.

Modèles de collaboration
Divers projets pilotes montrent déjà que la collaboration entre les pharmacies et les infirmiers peut être organisée de manière flexible et efficace, que ce soit par l'emploi d'infirmières et d'infirmiers dans les pharmacies ou par une coopération partenariale avec des professionnels indépendants.

Le projet pilote ***nurse@pharmacy*** dans le Tessin est un exemple de modèle intégré. L'objectif est de rendre les prestations de soins accessibles dans les pharmacies, en particulier pour les personnes atteintes de maladies chroniques et pour la population générale, et de promouvoir la collaboration interprofessionnelle entre les infirmières et infirmiers d'une part et les pharmaciennes et pharmaciens d'autre part. L'accompagnement de la patientèle, la promotion de la santé et la coordination des réseaux de soins individuels figurent au premier plan.

Le modèle crée également des conditions-cadres attractives pour le personnel infirmier: travailler dans une pharmacie peut alléger la charge administrative et offrir une stabilité structurelle, notamment grâce à un emploi fixe, à une infrastructure existante et à des processus bien établis. Parallèlement, la collaboration étroite avec les pharmacies génère des synergies opérationnelles et professionnelles, par exemple dans le suivi des personnes atteintes de maladies chroniques ou dans l'utilisation commune des ressources. Cette étroite collaboration peut accroître l'efficacité des soins, en particulier dans le cadre des modèles de capitation[6]. À long terme, le modèle devrait également contribuer à stabiliser les coûts de la santé, à remédier aux lacunes de prise en charge, à améliorer la coordination et à soulager les structures hospitalières.

Le **modèle aprioris** à Zurich (ainsi qu'à Berne depuis mai 2025) est un autre exemple de modèle de soins innovant[7]. Il consiste en un cabinet de prise en charge sans rendez-vous financé par des fonds privés, souvent situé dans les locaux de pharmacies ou d'autres établissements médicaux. La collaboration se fait au cas par cas ou dans le cadre de projets et se concentre sur des situations de conseil spécifiques, des questions relatives aux médicaments ou la prise en charge initiale, la responsabilité médicale globale des prestations fournies par le personnel infirmier incombant à un médecin de famille.

[5] Loi fédérale sur les professions médicales universitaires (LPMéd), art. 9: https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2007/537/fr#art_9 et Office fédéral de la santé publique (OFSP) « Remise simplifiée de médicaments de la liste B »: https://www.bag.admin.ch/fr/remise-simplifiee-de-medicaments-de-la-liste-b
[6] Les modèles de capitation sont des rémunérations forfaitaires dans le domaine de la santé, dans le cadre desquels les prestataires reçoivent un montant fixe par personne assurée, indépendamment du nombre de prestations individuelles fournies. Cela favorise une prise en charge coordonnée et économe en ressources. Un exemple actuel en Suisse est le projet de soins intégrés Réseau de l'Arc dans l'Arc jurassien, soutenu par Swiss Medical Network, Visana et le canton de Berne (http://www.reseaudelarc.net/fr/reseau-de-larc)
[7] https://www.aprioris.ch/ et https://christoffelapotheke.ch/news/eroeffnung-soforthilfe-praxis/

Les deux modèles montrent que la collaboration peut être adaptée aux conditions locales et ouvre de nouvelles voies pour une prise en charge coordonnée et proche de la patientèle.

Position et argumentation

La Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse considère la collaboration entre les pharmacies et les infirmier·ières, en particulier les *Advanced Practice Nurses (APN)*, comme un modèle prometteur pour le développement de soins de santé de haute qualité, de proximité et centrés sur la patientèle en Suisse.

Les premiers projets pilotes, comme ceux menés dans le Tessin ou à Zurich, montrent que ces formes de coopération sont réalisables et évolutives, même si une évaluation scientifique systématique fait encore défaut. Elles permettent une prise en charge plus flexible et plus accessible, qui peut combler les lacunes en matière de soins. Dans un contexte de soins de base de plus en plus sollicités et dominés par les médecins, les compétences complémentaires des pharmacies et du personnel infirmier gagnent en importance. Des modèles avec une réassurance médicale, par exemple via un cabinet affilié ou un soutien télémédical, peuvent également apporter une efficacité et une sécurité supplémentaires, en particulier dans les cas plus complexes.

La Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse s'engage pour que

- **les modèles interprofessionnels soient encouragés sur le plan structurel et légal,**
- **le cadre opérationnel et la répartition des rôles soient développés et harmonisés,**
- **une recherche scientifique soit menée parallèlement pour évaluer l'efficacité et la qualité de ces modèles,**
- **la collaboration puisse être organisée de manière flexible au niveau local (emploi ou coopération),**
- **le dialogue avec les associations de soins infirmiers, les responsables politiques et les autres acteurs concernés soit mené activement.**

Conclusion

Le Parlement a attribué aux pharmacies de nouvelles prestations, rémunérées par l'AOS, dans les domaines de l'accompagnement thérapeutique, de l'adhésion thérapeutique et de la prévention. Les pharmacies se positionnent ainsi de plus en plus comme une partie intégrante des soins médicaux de base. Dans ce contexte, la collaboration interprofessionnelle avec les infirmier·ières, en particulier les APN, offre un modèle d'avenir pour renforcer les soins de santé.

Les deux groupes professionnels apportent des compétences qui se recoupent en partie, mais qui sont différentes et complémentaires. En tant que points de contact facilement accessibles, les pharmacies contribuent à la prise en charge initiale, à la prévention, aux conseils en matière de santé, à la promotion de l'adhésion thérapeutique et à l'utilisation sûre des médicaments. Les infirmières et infirmiers disposent de compétences en matière d'évaluation clinique, d'expérience dans l'accompagnement de la patientèle et de capacités de coordination. Ces compétences complémentaires peuvent être mises à profit de manière ciblée dans des modèles de soins communs afin d'améliorer la prise en charge et d'utiliser plus efficacement les ressources disponibles.

La Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse voit des opportunités dans ces modèles de coopération interprofessionnelle et observe avec intérêt les développements en cours et les possibilités qui en découlent pour les deux groupes professionnels. Complémentaires aux soins médicaux existants, ces modèles peuvent contribuer à la stabilité et au développement du système de santé.

Contact: publicaffairs@pharmaSuisse.org